



## Communiqué de presse 006/2012

1. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la paix en République Centrafricaine (BINUCA) se félicite de la tenue de la 345ème réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, le 6 décembre 2012, sur la situation en République Centrafricaine (RCA). Cette rencontre a permis de constater les avancées encourageantes en RCA au cours de ces derniers mois.
2. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies prend note en particulier de paragraphe 6 du Communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine dans lequel il « met en garde tous ceux qui seraient tentés de saper le processus de consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RCA, et souligne qu'ils seront tenus responsables de leurs actes », tout en priant « la Commission de lui soumettre des recommandations sur des sanctions contre les groupes politico-militaires et d'autres éléments qui entravent les efforts visant à rétablir la sécurité et qui sont impliqués dans des exactions contre la population civile et d'autres violations du droit international humanitaire ».
3. La Représentante spéciale du Secrétaire général réaffirme l'attachement des Nations Unies à la mise en œuvre des accords de paix, en particulier l'Accord de Paix Global de Libreville qui reste la base légale de discussion. Elle exhorte les parties signataires à privilégier la résolution de leurs différends par des voies pacifiques.
4. La Représentante spéciale du Secrétaire général condamne toute forme de violation de l'Accord de Paix Global de Libreville. Les

Nations Unies ne toléreront plus que des populations civiles soient prises en otage par des groupes ou des individus. Les auteurs de violation des droits humains seront tenus personnellement responsables de leurs exactions.

5. Les Nations Unies continuent de suivre l'évolution de la situation en RCA, et réitèrent leur engagement à coopérer étroitement avec les partenaires nationaux et internationaux en vue de la consolidation de la paix en République Centrafricaine.

*Bangui, le 10 décembre 2012.*